

Session de formation continue

Technologies de la traduction: gestion et assurance qualité

Du 26 avril au 14 juin 2024

FORMULAIRE à envoyer avant le 14 avril pour le programme complet ou deux semaines avant chaque module à

Sandra Lancoud
FTI – Université de Genève
40 bd du Pont-d'Arve – 1211 Genève 4
E-mail: sandra.lancoud@unige.ch

Merci de compléter ce formulaire en caractères d'imprimerie

Madame Monsieur

Nom: Nom de célibataire:

Prénom: Prénom complémentaire:

Date de naissance (jour/mois/année):

Profession:

ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE: privée professionnelle

Entreprise/Institution:

Adresse:

NP/Ville/Pays:

Téléphone:

E-mail:

COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE CETTE FORMATION? (plusieurs réponses possibles)

- Recommandations personnelles
- Mon entreprise
- Un professionnel de la formation/orientation
- Une annonce dans un journal => lequel:
- Une brochure / prospectus / affiche / catalogue des offres de formation continue de l'Université de Genève
- Le site internet de la formation continue de l'Université de Genève www.unige.ch/formcont
- Un autre site => lequel:
- Renseignement directement auprès de l'Université de Genève
- Un e-mail annonçant la formation
- Lors d'une foire, d'un salon (ex : Salon RH, Salon de l'étudiant) => lequel:
- Autre:

INSCRIPTION

Je souhaite participer à la Session de formation continue **TECHNOLOGIES DE LA TRADUCTION: GESTION ET ASSURANCE QUALITÉ** et m'engage à verser la somme de CHF 2'000.- dès réception de la confirmation de mon admission.

Je souhaite participer au/x

Module 1 Module 2 Module 3 Module 4 Module 5

et m'engage à verser la somme correspondante (CHF 500.- par module) dès réception de la confirmation de mon admission.

Je suis membre d'une des associations suivantes: ASTTI, AIT, FIT, AITC, AIIC, SFT, SUISSETRA, BDÜ, DTT, CBTI – réduction de 10 % (joindre preuve d'adhésion)

CONDITIONS D'ANNULATION

Tout abandon avant le début du programme entraîne une facturation d'un montant de CHF 50.- pour frais de dossier. Dès le premier jour de la formation, la totalité de la somme est due. Dans le cas de l'annulation d'un des modules, le module sera remboursé proportionnellement. Si les cours ne peuvent avoir lieu en présence pour des raisons sanitaires, ils seront soit remboursés soit remplacés par un cours en ligne équivalent, dans la mesure du possible.

Date: Signature: